

Commune de ROUMOULES  
Procès-verbal  
du Conseil Municipal du Mardi 26 août 2025

Convocation et affichage 20/08/2025

Début séance : 20h30

**Affiché**  
du .....  
Au .....  
Le Maire

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois d'août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles MEGIS, Maire

**Présents** : M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. MANUEL Laurent, Mme PEY Catherine, M.ROY Alain Patrick

**Absents excusés** : M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. NESTERCZUK Dany, Mme PIERRE-JEAN Ingrid,

M. NESTERCZUK Dany a donné pouvoir à M. CIGLIANO Fabien

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Robert AMBROSI.

Le quorum est atteint.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour,

• Procès-verbal du 10 juin 2025,	• Travaux Gîtes Place de l'Eglise
• DPU	• Virement de crédits
• Fonds de concours pour travaux GEPU Rue de Cayoni et des Remparts	• Association Arts Eclectik
• Modification des statuts SDE04	• Opération Octobre Rose
• Service de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie du TE-SDE04	• Parcelle de Monsieur Eliades (ZS 76)
• Recensement population : désignation coordinateur communal	• Sujets divers.

Les conseillers l'acceptent.

■ **Approbation du procès-verbal** de la séance du 10 Juin 2025, à l'unanimité.

■ **DPU non exercés :**

- vente VILLAROYA / CHAUVET (ZC 39 et 40 = 10 Rue des Rosiers)
- vente Consorts ROUVIER / BARBIER (ZR 21 = Troubilloues)
- vente MOTTIN / ALCARAZ (ZH 154 et 156 = Les Aygalades)
- vente PECOPLAN / PERSONNETAZ (ZS 254 et 281 = Hubac cimetièrre)
- vente FEUILLARD / BLANC Gilles (F 113, 415 et 416 = 16 Rue Cayoni)
- vente FOURNIER / ATKINSON (F 26, 28 et 396 = 3 Rue du Moulin)

■ **N° 2025 – 047 – Convention pour paiement à la DLVA d'un Fonds de concours pour les travaux GEPU Rue de Cayoni / Rue des Remparts** : Accord pour cette convention afin de verser à la DLVA un fonds de concours de 899.89 € ht pour le financement des travaux GEPU Rue de Cayoni/ Rue des Remparts. Faire délibération, à l'unanimité.

• **N° 2025 – 048 – Modifications des statuts du SDE 04** : le Comité syndical a décidé d'actualiser les références juridiques suivantes : Modifier la nature juridique du TE-SDE04 en syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) au lieu de syndicat mixte / Tenir compte des évolutions juridiques / Clarifier l'accompagnement qu'il propose / Étendre ses compétences optionnelles. Accord à l'unanimité. Faire délibération, à l'unanimité.

■ **N° 2025 – 049 – Recours au service de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie du TE-SDE 04** : Accord pour signer cette convention afin d'approuver le principe d'avoir recours au service de valorisation des CEE (certificat d'économies d'énergie) proposé par la TE-Sde04 ainsi que les frais de gestion de 8% appliqué un montant des CEE valorisés Faire délibération, à l'unanimité.

■ **N°2025– 050 – Désignation coordinateur d'enquête pour le recensement de la population de 2026** : le recensement des habitants de la commune va se dérouler en 2026. Accord pour désigner un coordinateur communal qui sera responsable de la préparation de la collecte et de son suivi notamment dans l'encadrement au quotidien des agents recenseurs. Faire une délibération dans ce sens. A l'unanimité.

■ **N° 2025 – 051 – Travaux gîtes Place de l'Eglise** : Plusieurs entreprises ont été sollicitées. Le devis de l'entreprise MGM de Manosque (maçonnerie, menuiserie) pour un montant de 71 445 € ht est accepté. Le devis de l'entreprise ARZANO Climatisation (climatisation, ventilation) pour un montant de 19 991,28 € ht. Accord pour ces deux devis. Faire délibération, à l'unanimité.

- **Information du certificat administratif du 23/07/2025 concernant le virement de crédit de 93 euros** de l'article 2158 114 à l'article 2158 125 afin de pouvoir régler la facture concernant la borne électrique
- **N° 2025 – 052 – Arts Eclectik** : accord pour verser une subvention exceptionnelle de 200 euros pour l'organisation de l'Exposition « Les épouvantails » de Hans Silvester du 5 au 28 septembre 2025 et du vernissage le 6 septembre. Faire délibération, à l'unanimité.
- **N° 2025 – 053 – Octobre rose** : Accord pour commander 108 parapluies à la société 3ML situé à Paris pour cette opération en partenariat avec l'association Ruban Rose, à l'origine de la campagne nationale Octobre Rose. Faire délibération, à l'unanimité.
- **Parcelle Monsieur ELIADES** : Accord de principe pour l'achat de cette parcelle.
- **Information du mail d'EDF**
- **Plan vélo**
- **Information du courrier de Monsieur DE PRATO**
- **Composteur partagé**
- **Résultat de l'audit réalisé par le PNRV sur les économies d'eau**

Fin de séance à 23h55

Robert AMBROSI  
Secrétaire de séance



Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

